



Compte rendu

Conseil d'administration
du 6 novembre 2010

Club des arts martiaux de Noidans les Vesoul

Présents :

Mme Dubois Claire, Mme Oudot Georgette, M.Barrot Alain, M.Hureau Dominique, M.Albares Christian, M.Fleurot Stéphane et M.Thévenard Fabien.

Excusés :

Mme.Noel Virginie et M.Brady Franck

A l'ordre du jour :

- °Point sur les adhésions de chaque section
- °Calendrier événementiel du club
- °Eléments pour dossier de demande de subvention annuel
- °Promotion
- °Questions diverses

Séance ouverte à 15h10

Mme la présidente fait un tour de table pour demander à chaque représentant de section de lui annoncer le nombre de licenciés dans leur discipline.

Nous constatons que le nombre d'inscrits varie favorablement tout au long de l'année et que les femmes sont enfin représentées dans la section karaté et nihon tai jitsu.

Nous abordons l'organisation du calendrier événementiel de la saison 2010-2011 avec des propositions de festivités variées.

Voici ce qu'il à été retenu :

-Durant la période précédent Noël, les enfants se verront remettre un ballotin gourmand confectionné par nos soins.

-Le 15 janvier : la traditionnelle galette accompagnée des voeux de notre présidente entamera la nouvelle année. Évènement nouveau, il est décidé que les enfants de chaque section réaliseront une démonstration de leur savoir sur le tatami du complexe sportif en présence de leur parents.

Ce rendez-vous s'effectuera en deux temps : 17h démonstrations 18h galette.

-En raison du manque de participants les années passées, le pique-nique ne sera pas reconduit en 2011.

-En revanche, comme en 2010 durant la période pascale, les enfants qui avaient très appréciés, recevront des chocolats pendant la semaine précédent Pâques. Afin de proposer quelque chose de nouveau, une médaille en chocolat représentant un pratiquant d'art martial est envisagé.

-Afin de clôturer la saison sportive, le 11 juin à 15h, nous organiserons notre assemblée générale en présence des enfants qui seront récompensés par une remise officielle d'un diplôme et de leur nouvelle ceinture.

-Si l'association est contactée pour participer à nouveau à la fête du village de Noidans, nous demanderons l'obtention d'un podium pour proposer des démonstrations autour des arts martiaux. Afin de faire connaître notre club auprès des Noidannais.

Des informations concernant les stages et projets annuels de chaque section sont collectée afin de préparer une promotion jeunes espoirs sportifs. Une cérémonie à eu lieu le 12 novembre et 4 jeunes karatékas y ont été récompensés pour leur assiduité.

Questions diverses :

°M.Albares nous fait la demande d'offrir le matériel nécessaire aux enfants de sa section d'aïkido. Si cette demande est rejetée, en revanche le club envisage d'acheter cet équipement qui restera la propriété du club et sera disponible durant les entraînements.

°Des kimonos enfants neufs, acquis par le club les années passées étant en grand nombre, ceux-ci seront proposés à la vente aux adhérents. Le prix reste à fixer.

°Ayant beaucoup de matériel à stocker dans le dojo, le club souhaite acquérir une armoire supplémentaire. Une demande sera transmise à la mairie dans ce but, l'idéal serait d'obtenir une armoire murale de façon à éviter le vandalisme précédent.

°Une sonnette devait être installée l'an passé afin de prévenir les responsables de section de la présence d'un adhérent à l'entrée du gymnase. Cette installation à ce jour n'étant pas réalisée, nous allons renouveler notre demande.

Publicité :

°Il est à noter qu'un certain nombre d'adhérents ont connu notre club par le biais du site internet, réalisé l'an passé.

Cet outil de communication est indispensable pour échanger des informations entre les divers acteurs de ce club et avec l'extérieur.

Ainsi pour cette nouvelle saison, le site web du club et plus particulièrement son nom de domaine : www.artsmartiaux-noidans.net est reconduit.

°Les tracts et autres éléments publicitaires visuels restent aussi très importants ; ainsi de

nouveaux 'flyers' seront édités et de nouvelles affiches comportant l'adresse internet seront diffusées la saison prochaine.

Afin d'organiser au mieux leur diffusion, les membres du bureau se les verront remettre en quantité suffisante lors de l'assemblée générale et un secteur géographique leur sera attribué.

°Nous remercions la mairie de Noidans les Vesoul, pour avoir fixé notre grande banderole durant les vacances scolaires d'été afin de promouvoir notre club. Nous comptons par ailleurs renouveler cette opération l'an prochain.

Clôture de la séance vers 17h.